

## **Tableau de bord de l'attractivité de la France 2019**

*Une économie française soutenue par des atouts structurels, une dynamique de création d'entreprises ainsi qu'une évolution vers une économie décarbonée.*

Paris, le 15 octobre 2019 – Business France & la Direction générale du Trésor publient ce jour dans le cadre du forum « La France des Solutions », le « tableau de bord de l'attractivité de la France 2019 »

Le tableau de bord de l'attractivité de la France, réalisé, pour la 10ème année consécutive, rassemble un éventail de données économiques relatives aux indicateurs de l'attractivité de la France, en se basant sur un comparatif de 13 pays.

Les principaux atouts de l'économie française mis en avant par les indicateurs de cette édition, sont :

### **I. Des atouts structurels qui contribuent à soutenir l'activité économique**

**a. La France bénéficie d'excellentes connexions aux réseaux mondialisés : des infrastructures aéroportuaires de qualité** (Roissy Charles de Gaulle, 2ème aéroport pour le fret et le transport des passagers derrière l'aéroport London Heathrow) ; **Le transport ferroviaire de marchandises** y est également développé (3ème place des pays européens de l'échantillon, derrière l'Allemagne et la Pologne). Le pacte ferroviaire conclu en juin 2018 a en effet prévu une opération de remise à niveau du réseau pour une période de dix ans.

**b. Les entreprises implantées en France bénéficient d'infrastructures de télécommunications de qualité** avec notamment un taux de pénétration haut débit fixe le plus élevé des pays de l'échantillon avec un taux de pénétration de l'internet haut débit élevé (2ème). Lancé en février 2013, **le Plan France Très Haut débit vise à couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2022**, c'est-à-dire proposer un accès à Internet performant à l'ensemble des logements, des entreprises et des administrations.

**c. Digitalisation des services publics.** Dotés d'une e - administration moderne et efficace, la France accompagne plus facilement les acteurs privés et les particuliers dans leurs démarches. Selon l'E-Government Survey 2018 des Nations Unies, la France se classe à la 9ème place mondiale de l'e-administration (5ème place européenne), et à la 4ème place de notre échantillon. La France est particulièrement efficace dans les services en ligne où elle occupe la 2ème place mondiale. La digitalisation des services publics est un vrai enjeu économique, ex la mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2019 du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu.

### **II. Une dynamique évolutive dans la création d'entreprises, avec un focus dans l'industrie :**

**a. Le taux de création d'entreprises** pour l'ensemble de l'économie atteint 10 % en France en 2017, 3ème économie après le Royaume-Uni et la Pologne. Dans l'industrie manufacturière, ce taux atteint 7,3 % (supérieur à 7 % depuis 2009). Notons que la croissance est négative en Allemagne depuis 2013 sur l'industrie.

**b. Dans l'industrie manufacturière, la France a la plus faible progression des coûts salariaux unitaires** de tout l'échantillon en 2018 (0,1%). En comparaison,

les CSU dans l'industrie manufacturière ont progressé de 3% au Royaume-Uni et de 2,3% dans l'UE 28.

- c. La compétitivité coût de la France dans les activités de R&D s'est renforcée depuis 2008, la France offre le traitement fiscal de la R&D le plus avantageux pour les entreprises** (1<sup>ère</sup> du classement). En France, le dispositif du Crédit Impôt Recherche (CIR) a pour effet d'abaisser le prix du chercheur pour les entreprises. Le CIR et les subventions associées diminuerait de 28% le coût d'un chercheur en France. Les dépenses R&D ont progressé de 1,8% en France en 2018, la plus forte augmentation de ces dernières années.

### **III. Une volonté d'aller vers une économie décarbonée :**

- a. En France, les prix de l'électricité sont particulièrement attractifs pour les entreprises.** Ils comptent parmi les plus compétitifs d'Europe, en raison d'une bonne maîtrise de la production et du réseau. La variabilité du prix de l'électricité en France est également très faible (La variabilité du prix pour 70 000 MWh - 150 000 MWh de la France est de 0,3% contre 0,9% pour l'Allemagne et l'Irlande et 1% pour l'Italie, et 0,2% pour la moyenne de l'UE).
- b. La croissance verte** est également porteuse d'opportunités économiques et pourvoyeuse d'emplois, notamment dans les énergies vertes. Les pays les plus avancés dans ces secteurs d'avenir attirent les investisseurs internationaux soucieux de se positionner dans ces domaines. D'après EurObserv'ER, la France est le 3<sup>ème</sup> employeur européen dans les énergies renouvelables en 2017, avec 140 700 emplois (0,5 % de sa population active).

Plusieurs initiatives gouvernementales ont été prises ces dernières années tel que le plan climat pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050 ou encore l'Accord de Paris conclu en 2015 pour une évolution vers le développement durable.

*« Notre pays progresse sur bon nombre des principaux facteurs d'attractivité, comme en témoigne sa progression dans différents classements internationaux. Nous faisons mieux en particulier sur l'innovation, sur la compétitivité coût et sur le financement des entreprises. Enfin, notre pays figure depuis plus de quinze ans à la première place des pays européens pour l'accueil des projets industriels : cette performance conforte l'action déterminée du Gouvernement au service de la relance de l'industrie française : outre l'incitation fiscale aux investissements de robotisation et de transformation numérique, la création des 124 territoires d'industrie et la simplification en cours des procédures administratives, nous avons entamé l'élaboration du Pacte productif pour le plein emploi, visant à accroître fortement la part de l'industrie dans notre économie »,* pointe Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie et des Finances.

*« Les plans d'actions mis en place par le gouvernement pour renforcer les atouts structurels du pays ainsi que le choix, dans le domaine de la recherche et de l'industrie, de maintenir par exemple le Crédit impôt recherche ou encore de gagner la bataille de l'industrialisation avec le CICE et les récentes annonces du Conseil National de l'industrie, permettent tous conjugués une évolution de notre positionnement sur des critères fondamentaux qui rendent notre pays davantage attractif »,* souligne Christophe Lecourtier, directeur général de Business France.

*« La place réservée par notre gouvernement à l'économie décarbonée ainsi qu'à l'innovation technologique tels que Make our Planet Great Again, One Planet Summit ou encore Tech for Good qui a réuni récemment 80 dirigeants de grandes entreprises de l'écosystème numérique mondial afin de trouver des solutions innovantes visant à impacter la protection de l'environnement, indique la voie à suivre pour les générations de start-ups de notre économie innovante »,* précise Pascal Cagni, Ambassadeur délégué aux investissements internationaux.

**Business France** est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française. Elle est chargée du développement international des entreprises et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France.

Elle promeut l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires. Elle gère et développe le V.I.E (Volontariat International en Entreprise).

Business France dispose de 1 500 collaborateurs situés en France et dans 58 pays.

Elle s'appuie sur un réseau de partenaires.

Depuis janvier 2019, dans le cadre de la réforme du dispositif public d'accompagnement à l'export, Business France a concédé l'accompagnement des PME et ETI françaises à des partenaires privés sur les marchés suivants : Belgique, Hongrie, Maroc, Norvège, Philippines et Singapour.

**Contacts presse :**

Séverine De Carvalho – 01.40.74.73.88 - [severine.decarvalho@businessfrance.fr](mailto:severine.decarvalho@businessfrance.fr)